

Le pouvoir d'achat, priorité de la CFDT !

Depuis 2010, la CFDT dénonce le gel de la valeur du point et son impact sur la dégradation des carrières !

Aujourd'hui, plutôt que de proposer une grève, la CFDT revendique des mesures salariales et propose des solutions dans le cadre de la négociation ouverte par la ministre de la Fonction publique :

- Des mesures générales : hausse de la valeur du point et/ou attributions de points d'indice à tous ;
- Transformation en indiciaire d'une partie de l'indemnitaire, sans perte pour les agents, ce qui constitue un gain pour les futures pensions ;
- Des niveaux de recrutement revalorisés en B et en A, car les qualifications exigées pour être recruté doivent être mieux rémunérées ;
- Des avancements d'échelon qui permettent de vraies augmentations de salaire notamment en début de carrière !, et qui se fassent à l'ancienneté, donc au même rythme pour tous,
- Des avancements de grade mieux valorisés car la montée en compétences de chacun mérite d'être reconnue ;
- Des promotions de corps ou de cadres d'emplois qui reconnaissent les évolutions fonctionnelles et les prises de responsabilités ;
- Des contraintes de service public mieux rémunérées, par la revalorisation du travail du dimanche et de nuit.

Au-delà de cette seule négociation, la CFDT est exigeante pour tous les agents en voulant :

- Faire reculer la précarité : un agent sur cinq est contractuel ;
- Obliger tous les employeurs à participer à hauteur de 50 % à la complémentaire santé : un agent sur cinq n'a pas les moyens de financer sa complémentaire santé et prévoyance ;
- Valoriser les parcours professionnels, aussi par la formation : deux agents sur trois regrettent de ne pouvoir évoluer professionnellement ;
- Promouvoir la diversité : un agent sur trois perçoit des discriminations sur son lieu de travail.

**S'engager pour chacun, agir pour tous,
c'est proposer et négocier pour obtenir
des résultats concrets.**

C'est le choix de la CFDT !